

L'accueil

Le Département et d'autres institutions mettent à la disposition des personnes âgées et de leur famille des lieux d'écoute, d'information et d'orientation, répartis sur l'ensemble du territoire de la Seine-Maritime.

Vous pouvez également y retirer les dossiers relatifs aux principales prestations en faveur des personnes âgées et les y déposer une fois complétés. Internet est également une source précieuse de renseignements.